



## Tiercé 2017 – 29<sup>ème</sup> édition

les 06 et 07 mai

### Réservation des repas

A renvoyer impérativement avant le 24 avril avec votre règlement à :  
Jean-Marie RIEUBLANDOU - 7 chemin du Ménil - 91620 LA VILLE DU BOIS

M./Mme :

Adhérent n° :

#### **Pour les adhérents :**

Réservation de : .....déjeuner(s) le samedi 06 mai à 20 € ..... soit ..... €  
.....dîner(s) le samedi 06 mai à 20 € .....soit ..... €  
.....déjeuner(s) le dimanche 07 mai à 20 € ..... soit ..... €

#### **Nouveau : des repas sur plateaux pour les exposants uniquement\* :**

.....plateau(x)-déjeuner(s) le samedi 06 mai à 12.50 € ..... soit .....€  
.....plateau(x)-déjeuner(s) le dimanche 07 mai à 12.50 € ..... soit .....€  
Total : ..... €

#### **\*Pour les exposants uniquement :**

Le fait de rester ouvert le midi implique pour les exposants, soit de couvrir les stands, soit de prendre son repas sur le stand. Pour cela, le traiteur peut fournir des plateaux-repas (couverture et couverts jetables), avec salades composées et crudités, assortiment de charcuterie, viandes froides, chips, condiments, pain, fromage, éclair.

Ils permettront de déjeuner au moment choisi par chacun.